

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 MAI 2011

Compte-rendu

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 5 mai 2011, sous la présidence de Pierre Graff, Président Directeur Général, au Palais des Congrès de la Porte Maillot, à Paris. Toutes les résolutions, proposées par le Conseil d'administration à l'assemblée générale, ont été adoptées à plus de 98 %.

L'assemblée générale réunissait 445 actionnaires. Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance représentaient 86 482 575 droits de vote, soit 87,39 % du total des actions disposant du droit de vote.

Les actionnaires ont approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2010. Ils ont décidé de verser au titre de cet exercice un dividende de 1,52 euro par action. Le paiement du dividende en numéraire a été fixé au 19 mai 2011. Les actionnaires ont également approuvé les conventions réglementées passées avec l'État et ont autorisé la Société à intervenir sur ses propres actions.

Les résultats détaillés des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet www.aeroportsdeparis.fr, dans la rubrique Actionnaires / Assemblées Générales.

L'assemblée générale a également été l'occasion pour Pierre Graff, Président Directeur Général d'Aéroports de Paris, de présenter Aéroports de Paris. Il a rappelé que malgré un trafic quasi stable en 2010 par rapport à 2009, Aéroports de Paris avait su démontrer la solidité de son modèle économique et la pertinence de sa stratégie en générant un chiffre d'affaires et un EBITDA¹ en hausse respectivement de 4 et 5 %.

François Rubichon, Directeur Général Délégué, a passé en revue l'activité d'Aéroports de Paris en insistant sur les priorités de l'année écoulée : des résultats concrets en matière de qualité de service, l'ouverture de surfaces commerciales au second semestre 2010 et une forte croissance du chiffre d'affaires par passager dans les boutiques.

Bernard Cathelain, Directeur Général Adjoint Aménagement et Développement, a présenté la politique de développement durable d'Aéroports de Paris, en insistant tant sur les actions de partenariat économique et social que sur la performance environnementale. Aéroports de Paris et ses principales filiales bénéficient d'un bon niveau en matière de notation extra-financière.

¹ Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et des dépréciations d'immobilisations nettes de reprises.

Laurent Galzy, Directeur Général Adjoint Finances et Administration, a commenté les résultats financiers de l'année 2010 :

- un chiffre d'affaires en hausse de + 4,0 % à 2 739 M€, principalement tiré par la performance des commerces, dont le chiffre d'affaires par passager affiche une hausse de plus de 15,3 % à 14,3 euros.
- Un EBITDA qui poursuit sa croissance (+ 5,0 % à 927 M€) grâce à des charges courantes qui progressent plus faiblement (+ 3,1 % à 1 855 M€) que le chiffre d'affaires.
- Un résultat opérationnel courant, en hausse de + 4,8 % à 543 M€.

Le Président a ensuite repris la parole pour présenter les enjeux et perspectives du Groupe. Une reprise du trafic des passagers est attendue dès 2011 appuyée notamment par une politique commerciale visant à attirer le trafic. Il a rappelé l'important potentiel de croissance dont dispose Aéroports de Paris tant pour les activités aéronautiques que pour le développement des activités commerciales et immobilières. Il a mis l'accent sur la poursuite de l'amélioration de la qualité de service dans les terminaux, l'approfondissement du développement de nos joint-ventures avec Lagardère Services² et la mise en œuvre d'une joint-venture avec JC Decaux². Il a conclu en rappelant l'intérêt d'une caisse ajustée créatrice de valeur sur le long terme avant de rappeler les perspectives pour 2011 : sur la base d'une hypothèse de croissance de trafic des passagers entre 4 et 5 %, Aéroports de Paris anticipe une croissance du chiffre d'affaires et de l'EBITDA légèrement supérieure à celle observée en 2010. Enfin, l'objectif d'EBITDA 2015 est maintenu avec une croissance de 40 % par rapport à celui de 2009.

Le président a ensuite exposé les projets de résolutions : l'approbation des comptes sociaux et consolidés pour l'exercice 2010 avec l'affectation du résultat et une distribution de dividende, l'approbation des conventions réglementées passées avec l'État - *notamment le nouveau contrat de régulation économique pour la période 2011-2015* - et le renouvellement de l'autorisation au conseil d'administration de décider la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions.

Puis, la parole a été donnée aux actionnaires pour une séance de dialogue avec le président et les orateurs.

² Sous réserve de l'approbation des autorités nationales ou européennes de la concurrence